

**Cont@ct N°19 du 15 juin 2016**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# Edito

Un nouveau Comité directeur ...

Un élan poursuivi ...

Des ambitions renouvelées...

Vos élus n'ont pas tardé à se mettre au travail. Les anciens et les nouveaux, avec l'équipe de la Direction technique nationale se sont retrouvés, pour faire connaissance et pour réfléchir, ensemble, sur notre fédération, d'où elle vient, ce qu'elle est aujourd'hui et où elle veut aller.

Naturellement, les débats se sont orientés sur les ambitions qui nous animent tous, anciens et nouveaux.

## **Des ambitions pour quoi ?**

Pour prendre notre part, au travers des valeurs que nous défendons, à un accès citoyen au « bien-vivre ensemble » au « bien-être actif » - Pour répondre aux enjeux d'une société complexe à comprendre et dans laquelle il est difficile de trouver sa place.

## **Des ambitions pour qui ?**

Pour notre public connu et pour les inconnus n'ayant pas de pratique physique, les « empêchés ».

## **Des ambitions avec qui ?**

Avec notre réseau associatif – Avec notre réseau de gouvernance régionale et départementale – Avec nos dirigeants et cadres techniques – Avec les partenaires institutionnels et territoriaux.

## **Des ambitions avec quoi ?**

Avec l'expertise de nos moyens humains – Avec notre capacité à trouver les subsides nécessaires à la conduite de nos missions et de nos actions – Avec la forte volonté que nous avons tous, à tous les échelons, de faire vivre notre slogan « Tous les sports autrement »

L'ambition nous anime, elle nous régénère ; mettons-y une pincée d'utopie, le mélange devrait-être gagnant.

Gagnons ensemble amies et amis ufolépiens !

***Georges Lavy, Membre du Comité directeur***

**DOSSIERS TRANSVERSAUX**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**La Ligue de l'Enseignement de Lot-et-Garonne  
Avec le Comité Directeur USEP Lot-et-Garonne  
Recrutent leur Délégué(e) sport scolaire / USEP**

----- Poste à pourvoir au plus tôt, dès le 1er juillet 2016 -----

**MISSION**

Placé(e) sous la responsabilité du Comité départemental USEP Lot-et-Garonne, et du Délégué général de la Ligue de l'Enseignement, il-elle est membre permanent de l'équipe des cadres fédéraux départementaux. Il exerce son activité de manière autonome et concourt à donner cohérence et visibilité à l'action de la fédération en direction de l'école, dans la promotion du sport et de la vie associative. La singularité de l'USEP se manifeste par son appartenance à ce mouvement d'éducation populaire et par son ancrage dans l'école. Le-la Délégué(e) USEP doit être une ressource pour les enseignants des écoles primaires publiques.

**FINALITES DU POSTE**

Il-elle aura pour mission essentielle de mettre en actions les décisions du Comité Départemental USEP auquel il-elle rend compte, en matière de sports scolaire et d'accession à la citoyenneté, notamment par le biais de la dynamisation du réseau des associations scolaires affiliées, la mise en place de rencontres en et hors temps scolaire, le développement de séjours avec nuitées, la formation des cadres, la reconnaissance de l'USEP comme fédération sportive scolaire investie d'une mission de service public.

**ACTIVITES DU POSTE**

- > Prendre part à l'organisation de la vie statutaire, à l'élaboration du plan de développement du Comité Départemental USEP et contribuer à l'élaboration et l'application de la convention d'objectifs et de moyens.
- > Préparer la programmation départementale des activités, rencontres sportives, séjours avec nuitées et les organiser, depuis la programmation jusqu'à l'évaluation finale.
- > Impulser et accompagner les projets associatifs sur la totalité des territoires et l'ensemble des publics.
- > Participer à la gestion financière du comité départemental, en relation avec le trésorier de l'USEP.
- > Participer à la mise en œuvre de manifestations régionales, voire nationales ou internationales en liaison avec l'équipe technique régionale (ETR).
- > Coordonner les groupes de travail départementaux et collaborer à des commissions.
- > Garantir aux associations adhérentes des conditions optimales de sécurité, de maîtrise de l'environnement politique et éducatif local et de qualité pédagogique.
- > Réaliser des actions et prestations de conseil, de coordination, d'animation, de formation et d'organisation.
- > Organiser les relations avec les associations, écoles, collectivités, institutions et tous autres partenaires.

**COMPETENCES REQUISES**

Une connaissance de l'Education Nationale ainsi que des valeurs et de l'histoire du mouvement, la possession d'une expérience au sein d'un secteur associatif et sportif, seront des préalables très appréciés.

- > Connaître la réglementation en vigueur dans le domaine associatif et sportif.
- > Avoir un sens développé des relations humaines, de l'animation d'une équipe.
- > Savoir analyser, synthétiser, rédiger, écouter,
- > Posséder la méthodologie de projet et savoir gérer des événements sur les plans organisationnel, administratif et financier.

**CONDITIONS D'EXERCICE**

Poste à temps complet situé au siège de l'USEP et de la Ligue de l'Enseignement à Agen, nécessitant des déplacements fréquents et réclamant un nécessaire investissement personnel et une grande disponibilité.

**CONTRAT**

Contrat à Durée Indéterminée. Groupe G, coefficient 400 de la CCN de l'Animation. Brut mensuel : 2 400 €.

**Envoyer CV + lettre de motivation avant le 22 juin 2016**

[recrutement@laligue-fo47.org](mailto:recrutement@laligue-fo47.org)

Ligue de l'Enseignement Lot-et-Garonne – Recrutement - 108 rue Fumadelles, BP 60179, 47005 Agen cedex



☎ 01 43 58 97 90

☎ 01 43 58 97 74

✉ [fbaneux.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:fbaneux.laligue@ufolep-usep.fr)

**Objet : Appel à candidature**

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Un poste d'adjoint-e à la direction nationale USEP est susceptible d'être vacant à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Les candidat-e-s désir-euses-eux de postuler à cette fonction voudront bien retourner, le 21 juin 2016 au plus tard, au Directeur national de l'USEP ([blasnier.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:blasnier.laligue@ufolep-usep.fr)), leur lettre de motivation accompagnée de leur curriculum vitae.

Les postulant-e-s seront convoqué-e-s pour un entretien le 27 ou le 28 juin 2016 par la commission chargée du recrutement.



## PROFIL DE POSTE : ADJOINT-E A LA DIRECTION NATIONALE DE L'USEP

Décharge complète de service de l'éducation nationale auprès de l'USEP nationale.

### ATTRIBUTION :

- ✚ Contribution à la mise en œuvre de la politique nationale de l'USEP au sein d'une équipe de direction

### CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- ✚ Activité s'exerçant à Paris au sein de la direction nationale de l'USEP (3 rue Récamier Paris 7ème),
- ✚ Déplacements sur l'ensemble du territoire,
- ✚ Disponibilité.

### QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES :

- ✚ Emploi s'adressant à un enseignant titulaire du premier degré,
- ✚ Possession souhaitée du CAFIPEMF option EPS,
- ✚ Investissement réel dans le réseau USEP,

### COMPETENCES REQUISES :

#### ✚ Connaissance :

- du système éducatif,
- du mouvement sportif,
- du monde associatif,
- de la Ligue de l'enseignement.

#### ✚ Capacité :

- à concevoir et organiser des actions promotionnelles
- à gérer des tâches administratives au service d'un projet,
- à conseiller les élu-e-s du Comité Directeur national,
- à former des adultes,
- à analyser et à synthétiser,
- à entreprendre,
- à maîtriser les outils de la bureautique (Word, Excel, Powerpoint),
- à maîtriser les outils de communication numérique

### QUALITES NECESSAIRES :

- ✚ Ecoute, dialogue, concertation,
- ✚ Sens de l'organisation et travail en équipe,
- ✚ Faculté à communiquer.

**POLE VIE FEDERALE**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire



Le secteur assurances de la Ligue de l'enseignement.

# com'AP@C

## **Assemblées Générales de l'APAC et de la MAC**

**Pour l'AG de l'APAC, seule une personne de la Fédération peut la représenter (article 10 des statuts de l'APAC). En conséquence, une personne étrangère à la Fédération (et ce, même si elle est attachée à une autre Fédération départementale) ne peut pas vous représenter.**

**Pour l'AG de la MAC, le délégué de section élu lors de l'AG de la Fédération ne peut se faire représenter.**

**En effet, l'article L.114-12 du Code de la Mutualité prévoit que "tout membre de l'assemblée générale autre que les délégués peut voter par procuration ou correspondance".**

**De fait, cette possibilité de voter par correspondance ou procuration n'est offerte qu'aux AG composées de membres participants. Cette option n'est pas possible pour les AG composées de délégués de section comme la MAC.**

## **Catalogues des tarifs APAC et LIGAP**

Les catalogues ont été actualisés en fonction des cotisations applicables à compter du 1er septembre 2016. Vous pouvez les retrouver sur le site de l'APAC.

## **Tarifs 2016/2017 des CAP R4**

Les CAP pour les activités relevant du risque sportif R4 seront reconduites dès le 1er novembre 2016.

Le tarif applicable à compter de cette date est fixé forfaitairement à 60,80 €par bénéficiaire.

## **Arrêt des prestations pendant l'été**

Un seul arrêt de prestations sinistres aura lieu par semaine, à l'exception des règlements des sinistres automobiles qui restent quotidiens.

## **au Sommaire de ce mois de juin 2016**

### **INFORMATIONS GENERALES**

Assemblées Générales de l'APAC et de la MAC

[Catalogues des tarifs APAC et LIGAP](#)

Arrêt prestations pendant l'été

[Organisation de l'APAC Nationale](#)

Affiliation-Affiligue-

Webaffiligue : campagne d'affiliation 2016/2017

Site internet : le suivi de dossiers en ligne - préparer la campagne de réaffiliation 2016/2017

### **INFORMATIONS SPECIALES**

Contrat automobile temporaire

Tarifs 2016/2017 des CAP R4

Contrat MEE

Les locaux occasionnels - rappel

### **MISE A JOUR DU GUIDE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE**

### **MISE A JOUR DU REPERTOIRE DES**

**DOCUMENTS APAC** : les documents vous sont transmis par courrier, en version papier



Paris, le 08/04/2016

Nos Réf : MR/BB/378

À l'attention des :  
Président(e)s des Comités  
départementaux et régionaux  
Délégué(e)s départementaux(ales)  
et régionaux(ales), CTS, ARD

☎ 01 43 58 97 69 [bbeau.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:bbeau.laligue@ufolep-usep.fr)

### **Objet : Accompagnement des comités**

Cher(e)s Ami(e)s,

Dans le cadre de la Vie du Réseau et de l'Accompagnement des Comités (VRAC), quatre dispositifs complémentaires restent à votre disposition pour la saison 2015/2016 :

- Aide à la création d'emploi,
- Suivi longitudinal,
- Dispositif expérimental d'accompagnement,
- **Accompagnement des comités.**

Dans le cadre de ce dernier dispositif, le GT VRAC propose de vous accompagner à **tout moment** et **sur toute problématique** correspondant à des besoins spécifiques précisément identifiés, à la seule condition que cette sollicitation soit formalisée par l'envoi de la **fiche de demande d'accompagnement** jointe à ce courrier.

A la réception de votre demande d'accompagnement, le GT VRAC, **lors de la réunion suivant la réception de votre fiche**, en fera l'étude, élaborera les préconisations qui lui paraissent adaptées à la situation, organisera le suivi du dossier et reviendra vers vous.

Remarque : dans le cas de situations présentant un caractère d'urgence, ces modalités d'intervention pourront être modifiées.

Espérant que ce dispositif sera en mesure d'apporter une nouvelle plus-value à notre relation, nous vous adressons nos bien cordiales salutations.

Michèle ROIG  
Secrétaire générale en charge du dossier VRAC

Benoît BEAUR  
Chef de mission VRAC

**P.J** : fiche de demande d'accompagnement



# Accompagnement des comités

Fiche de demande à adresser à  
[bbeaur.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:bbeaur.laligue@ufolep-usep.fr)

-----

## Identification du COMITE

COMITE DEPARTEMENTAL .....

COMITE REGIONAL .....

## Identification du porteur de la demande d'accompagnement

NOM : .....

Prénom : .....

Statut : .....

## Objet de la demande d'accompagnement

.....  
.....  
.....  
.....  
.....



**Explicitation de la demande d'accompagnement : constats, description du contexte, causes, arguments...**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date : ..... / .... / 201..

Signature du porteur :

Cachet du comité



Nos Réf : PhM/MR/BB/007

Paris, le 7/04/2016

À l'attention des :  
Président(e)s des comités  
départementaux et régionaux  
Délégué(e)s départementaux(ales) et  
régionaux(ales), CTS et ARD

☎ 01 43 58 97 60 [bbeaur.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:bbeaur.lalique@ufolep-usep.fr)

## Objet : Dispositif d'accompagnement à la création d'emploi 2016

Cher(e)s Ami(e)s,

Nous entamons la quatrième saison pour ce dispositif d'accompagnement à l'emploi, dans l'intention de poursuivre l'effort fédéral sur cet axe « professionnalisation » en essayant de prendre toujours plus en compte les **besoins** réels des comités.

**Concrètement, pour l'année 2016, le dispositif reste ouvert à tous les comités, départementaux et régionaux et cela pour tout type de création d'emploi.**

L'accompagnement proposé s'appuiera sur les mêmes modalités que celles de 2015, à savoir le respect des principes généraux suivants :

- à chaque création d'emploi correspondra un type d'accompagnement individualisé : aide financière, et (ou) suivi du salarié, et (ou) formation, et (ou) conseil, et (ou) ingénierie, et (ou) mise en réseau ;
- trois catégories d'emploi seront différenciées :
  - agent administratif,
  - animateur sportif,
  - délégué, chef de projet, chargé de mission ;
- les demandes d'accompagnement visant à recruter une personne éloignée du marché de l'emploi depuis au moins 6 mois et (ou) issue des territoires prioritaires et (ou) amenée à exercer une mission visant à réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive seront priorisées et bénéficieront d'un accompagnement complémentaire en lien avec les partenariats institutionnels en cours.
- cette aide individualisée sera déterminée à partir de l'étude objective de la situation du comité et, si nécessaire, d'un entretien entre l'échelon national et les responsables du comité concerné ;
- l'accompagnement sera contractualisé à travers une convention fixant un certain nombre d'exigences et de contraintes pour les signataires ;
- l'aide apportée pourra s'étaler sur plusieurs années en fonction des spécificités de l'emploi créé ;

La demande d'accompagnement pour la création d'emploi dans une association pourra être prise en compte selon deux cas :

- la création d'un emploi, salarié par le comité, mis à disposition d'une association. Cette demande sera traitée selon les critères présentés ci-dessus,





- la création d'un emploi par et au sein d'une association. Celle-ci ne sera cependant pas éligible à l'accompagnement financier. La demande devra être présentée par le comité départemental.

**Caractéristiques de la mise en œuvre :**

- les demandes seront traitées au fur et à mesure de leur arrivée ;
- les comités candidats devront prendre contact avec Benoit BEAUR, chef de mission VRAC, pour obtenir le dossier adéquat ;
- ils recevront ensuite un dossier de « demande d'accompagnement à l'emploi » qu'il leur conviendra de renseigner intégralement et de retourner à l'échelon national ;

Remarque : un accompagnement est possible pour renseigner le dossier.

- le reste de la démarche sera de l'initiative nationale avec, éventuellement, un entretien permettant d'affiner les aspects contractuels, puis la proposition d'engagement réciproque à travers une convention signée par les deux échelons ;
- les aides financières seront accordées dans le respect des limites budgétaires fixées par le comité directeur national. Lorsque ce budget sera atteint, il n'y aura plus d'accompagnement, tout au moins financier, jusqu'à nouvel ordre.

Remarque : toutefois, les dossiers éligibles arrivés après le dépassement de l'enveloppe budgétaire pourront éventuellement être pris en compte en fin d'année 2016 en fonction des possibilités budgétaires liées au résultat de l'exercice en cours.

Enfin, il est important de noter que les comités régionaux ou départementaux pourront déposer un **dossier mutualisé** prenant en compte l'ensemble des demandes de création d'emploi de leurs comités départementaux ou associations. Ils seront alors considérés comme « têtes de réseau » et seront valorisés par l'échelon national en tant que tel.

Dans l'attente de votre éventuelle prise de contact, toute demande d'information complémentaire pouvant être adressée à [bbeauur.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:bbeauur.laligue@ufolep-usep.fr), nous vous adressons nos bien cordiales salutations.

Michèle ROIG  
Secrétaire générale de l'UFOLEP

Philippe MACHU  
Président de l'UFOLEP

Copie : CD - DTN

**MEMBRES DU BUREAU NATIONAL :**

MACHU Philippe

FOSSATI Régis

GUERIN Daniel

JACQUET Isabelle

JEAN Arnaud

MOUTON-LEVREAY Natacha

QUATREFAGES Henri

ROUX Danielle

TLILI Haïfa

TREZIERES Ludovic

**MEMBRES DES COMMISSIONS TRANSVERSALES AU BUREAU :**

DAUPHANT Jean-Claude

FABRE Denis

LAVY Georges

ROIG Michèle



**Un nouveau guide de la vie internationale à l'UFOLEP est en ligne.**

Il a été réalisé afin d'apporter des éléments permettant d'appréhender globalement les projets européens : les financements, partenaires, la méthodologie de projet, un historique de la vie internationale à l'UFOLEP.

Il est destiné à apporter des informations utiles aux comités régionaux, départementaux et aux associations. Son propos est issu d'un travail de la Commission Nationale Vie Internationale.

Les fiches sont téléchargeables ci-dessous:

**Fiche n°1 Définition du projet**

**Fiche n°2 Construire un échange**  
**Annexe n°1 "Partenaires"**

**Fiche n°3 Rechercher des financements**  
**Annexe n°2 "Financements Européens"**

**Fiche n°4 Historique de la vie internationale**

**Fiche n° 5 Les missions 2012-2016 de la vie internationale**

**Fiche n°6 Des projets internationaux à l'UFOLEP**

**Lucas SIMIAN**

28, rue Professeur Calmette  
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Né le 28 août 1992

A Figeac (46)

Mobile : 06 16 13 98 40

E-mail : lucas.simian@gmail.com

Permis B et véhicule personnel



## ASSISTANT DE DIRECTION

### Expériences professionnelles

- 2015-2016**  
1 an en alternance
- UFOLEP 19 (Fédération Multisports) – Community Manager – Tulle
- *Relation avec les associations*
  - *Animation de réunions*
  - *Création de documents ressources (officiels et commerciaux)*
  - *Gestion de la communication (interne et externe)*
  - *Administration du site Web et des réseaux sociaux*
- 2013-2015**  
emplois saisonniers
- Vitalform (supermarché biologique) – employé polyvalent – Brive
- *Gestion des commandes*
  - *Accueil, Ventes*
  - *Réassorts produits*
  - *Management d'équipe (3 personnes)*
- 2013-2014**  
1 an en alternance
- Loisirs et Services (Prestataire de service) – Commercial B to B – Brive
- *Phoning / Prise de rendez-vous*
  - *Rendez-vous commerciaux / Démarchages / Livraisons*
- 2011**  
emploi saisonnier
- Caisse d'Epargne (Banque) – Chargé d'accueil – Brive
- *Phoning*
  - *Prise de rendez-vous*
  - *Opérations courantes*
- 2008-2011**  
emplois saisonniers
- Synergie (agence d'Intérim) – Intérimaire – Brive
- *Manutention multiple*
  - *Comptage*
  - *Conseil clients*
  - *Réassorts produits*

### Parcours scolaire

**2016** : Licence Responsable Développement Commercial et Marketing, EBBS - Bordeaux

**2015** : BTS Management des Unités Commerciales, EBBS - Bordeaux

**2012** : Formation NEGOVENTIS à la C.C.I. - Brive

**2010** : BAC STG option mercatique, Lycée DANTON - Brive

### Compétences

- ✓ Informatique : pack office, Systèmes Windows et IOS
- ✓ Anglais : niveau moyen
- ✓ Espagnol : base

### Centres d'intérêts

- ✓ Licencié du Handball Brive Corrèze
- ✓ Voyages : Angleterre, Croatie, Espagne, Italie, Maroc, Egypte, Tunisie, Suisse, USA
- ✓ Actualités et 7ème art

**POLE COMMUNICATION**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

Retrouvez vos avantages exclusifs !

| Visualisez correctement le message en accédant à la [version en ligne](#) |

**DECATHLON** PRO

[Me connecter](#) [Créer mon compte](#) | [decathlonpro.fr](#)



Cher adhérent de l'UFOLEP,

Pour la 3ème année consécutive, Decathlon Pro s'associe à l'UFOLEP pour promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport.

Et si Decathlon Pro s'associe à tous les grands projets nationaux, nous réservons aussi à tous les comités, associations et licenciés UFOLEP une offre spéciale\* :

**10%** DE REMISE IMMÉDIATE  
SUR L'ENSEMBLE DE LA GAMME

Voir le code promo qui m'est réservé >>

A très bientôt sur [decathlonpro.fr](#)

Marc MARTIN

Responsable des partenariats Decathlon Pro  
& passionné de football !



### Decathlon Pro, des services pour les pros !



Nos prix sont dégressifs par quantité !



Toutes les références Decathlon sont disponibles chez Decathlon Pro



En cas de besoin faites le : 09 69 39 70 07



Soyez fiers de vos couleurs ! Nous personnalisons tous les textiles !

## COMMUNICATION



**NOUVEAU CATALOGUE 2016**

440 pages de produits sportifs  
à découvrir !

JE LE DEMANDE ! >

DECATHLON PRO

Twitter, Facebook, LinkedIn icons

\*Offre valable pour tout montant hors commande de vélos.

CAPRO SAS - 4 Boulevard de Mons - 59650 VILLENEUVE D ASCQ - RCS Lille B 502 150 584

Les informations recueillies vous concernant sont exclusivement destinées à DECATHLON PRO. Conformément à l'article 34 de la loi " Informatique et Libertés " n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. [www.decathlonpro.fr](http://www.decathlonpro.fr)

## Salon de la Marche Nordique



La 4<sup>ème</sup> édition d'EuroNordicWalk Vercors aura lieu du 17 au 19 juin 2016. Des centaines de marcheurs de France et des Pays Européens sont déjà inscrits à ce grand rassemblement. L'UFOLEP sera au rendez-vous représentée par Denis FABRE.

>> Plus d'infos sur [ufolep.org](http://ufolep.org)

A promotional flyer for "Parcours de Marche Nordique ufolep 2016". The flyer is divided into several sections: a top section with the title and logo; a section titled "Exemples de tracés" showing two maps of trails in "Spot de Saint-Denis d'Aurhou" and "Spot d'Hardricourt"; a section titled "Des exercices d'échauffement et de renforcement musculaire" with three illustrations of people using trekking poles; a section titled "Panneau d'accueil" showing a map and information board; and a section titled "Inauguration" with a photo of two men in suits. At the bottom, there are social media icons for Facebook and Twitter, and the text "Plus d'infos sur www.ufolep.org".

**POLE FORMATION**  
**documentation**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

## PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

### MODULE N° 18

### FORMATION CONTINUE (RECYCLAGE) DES FORMATEURS DE SECOURISME

#### Objectifs de formation

- Être capable d'encadrer les formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur

#### Publics visés

- Formateurs PSC, titulaires du BNMPS et PAE3, du PICFPSC

#### Éléments de contenus

- Le référentiel technique
- Le référentiel pédagogique
- Mise en situation des participants
- Évaluation des participants

Durée	Effectif	Lieu
1 journée	24 personnes maxi. (par session)	Toulouse - Paris (x2) – Salbris – Montpellier – Chambéry

#### Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**  
 Mauricette LEMAITRE – Isabelle COLLAVET - Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

#### Coût du stage

- Droit d'inscription au stage de recyclage : **150 €** par personne
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

#### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Vous aurez le choix entre 6 journées de formation réparties durant les périodes suivantes :

- Le 27 juin 2016 (Toulouse)
- Le 6 octobre 2016 (Fougères-sur-Bièvre -41)
- Le 19 octobre 2016 (La Rochette - 77)
- Le 9 novembre 2016 (94)
- Le 16 novembre 2016 (Lyon ou Bron - 69)
- Le 30 novembre 2016 à Montpellier)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfcyclagemoniteursecourisme.html>

## PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

### FORMATION MARCHE NORDIQUE

#### Objectifs de formation

- Approfondissement des techniques et exercices liés à la pratique de marche nordique
- Renforcer ses connaissances théoriques et pédagogiques pour l'animation de séances et de formations marche nordique (techniques, situations, matériels, ...)
- Être capable de construire des projets d'animation en s'adaptant à différents publics (sédentaires, sportifs, personnes ayant une pathologie)
- Être capable d'animer un réseau d'associations par l'intermédiaire d'événementiels, d'actions de formation (initiale, continue, ...)
- Être capable de mettre la marche nordique au cœur d'un projet de développement territorial (sport santé, lutte contre la sédentarité sportive, ...)
- Être capable de développer l'activité localement.

#### Public visé

- Formateur(trice)s marche nordique
- Animateur(trice)s- et référents « techniques et projets » auprès d'un comité UFOLEP

#### Éléments de contenus

- Apports techniques approfondis.
  - ✓ Travail de la technique individuelle des participants,
  - ✓ Présentation et pratique d'exercices pédagogiques pour l'amélioration du geste.
- La marche nordique sous l'aspect « sport santé ».
  - ✓ Le point sur les bienfaits de la marche nordique : l'impact sur les muscles, les articulations,
  - ✓ le système cardio-respiratoire, le métabolisme, le système cérébral, le psychisme.
  - ✓ La quadrupédie en posture redressée et l'alternance de contractions/relâchements
  - ✓ Les contre-indications et les précautions : mouvements à faire ou à ne pas faire en fonction des publics.
- Jeux d'orientation et marche nordique
- Initiation Bungy Pump (bâtons avec amortisseurs)
- Positionnement de l'UFOLEP sur la marche nordique : enjeux, stratégies de développement (Santé, Bien être, Sportif, Évasion) et partage d'expériences sur des projets de développement territoriaux.

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	6 minimum / 25 maximum	Base de Saint Quentin en Yvelines (78)

#### Intervenants

- ✓ Jean-Pierre Guilloteau auteur du livre "La marche nordique, technique et bienfaits"
- ✓ Membres du Groupe Technique National « marche nordique »

#### Coût du stage

- Frais d'inscription : 80 €
- Frais de déplacement à la charge des comités / Frais d'hébergement et restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

#### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Du vendredi 14 octobre (14h) au dimanche 16 octobre (14h) 2016

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmarchenordique.html>

## PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

### MODULE

### LOGICIEL DE GESTION DES FORMATIONS FÉDÉRALES

#### Objectifs de formation

- Présentation et familiarisation au nouveau logiciel de gestion des formations fédérales

#### Public visé

- Cadres des comités départementaux, RASF des CNS et autres groupes de travail

#### Éléments de contenus

- Présentation du logiciel et des étapes
- Suite du logiciel et mise en pratique.
- Perspectives.

Durée	Effectif	Lieu
1 journée	15 personnes	Paris (Récamier)

#### Intervenants

- ✓ Daniel MANUEL
- ✓ Benoit BEAUR
- ✓ Laurence BRIEN

#### Coût du stage

- Coût pédagogique : gratuit
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

#### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Le 28 juin 2016 OU le 20 septembre 2016

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcflgicielformation.html>

## UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

Nous vous communiquons le tableau récapitulatif, mis à jour, des 17 modules de formation auxquels nous vous proposons de participer.

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

**Attention !** Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2016) toutes les fiches de présentation de ces formations, intégrant les liens pour les inscriptions en ligne (*au bas de la page de chaque module*).

[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Plan\\_de\\_formation\\_FCF\\_2016\\_-V13-14-06-16.pdf](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Plan_de_formation_FCF_2016_-V13-14-06-16.pdf)

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir au plus tôt vos pré-inscriptions et/ou inscriptions. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

**Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur auprès de leur OPCA = UNIFORMATION.**

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE UFOLEP – 2016						
N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
	Maquette UFOWEB – Site vitrine <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaquetteufoweb.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaquetteufoweb.html</a>	Responsables de sites des comités, CNS et Associations (16 personnes)	21 juin 2016 (½ journée)	Web conférence	-	-
	Logiciel de gestion des formations fédérales <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogicielformation.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogicielformation.html</a>	Cadres des comités départementaux, RASF des CNS (14 personnes)	28 juin 2016 ou 20 septembre 2016	Paris	-	- 26/08/2016
16	Levée de fonds / Réseaux / Partenaires / Lobbying <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcreseauxpartenaireslobbying.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcreseauxpartenaireslobbying.html</a>	Élus et professionnels des comités (8 à 24 personnes)	Septembre 2016 (2 jours)	Paris	300 €	
18	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecourisme.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecourisme.html</a>	Formateurs PSC, titulaires du BNMP3/PAE3/PICFPSC (24 personnes maxi par session)	06/10/2016 19/10/2016 09/11/2016 16/11/2016 30/11/2016	Fougères-s/B. La Rochette Val-de-Marne Lyon ou Bron Montpellier	150 €	5/09/2016 19/09/2016 10/10/2016 17/10/2016 28/11/2016
	Marche nordique <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmarchenordique.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmarchenordique.html</a>	Formateurs marche nordique, animateurs- et référents « techniques et projets » auprès des comités (25 personnes)	du 14 octobre (14h) au 16 octobre (14h) 2016	Saint-Quentin-en-Yvelines (78)	80 €	09/09/2016
	Vélo jeunes – kid bike <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fckidbike.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fckidbike.html</a>	Animateurs vélo / sports nature - Référents techniques et projet auprès du comité UFOLEP (25 personnes)	du 14 octobre (14h) au 16 octobre (14h) 2016	Saint-Quentin-en-Yvelines (78)	80 €	09/09/2016

<b>N° Modules</b>	<b>Intitulés des Modules</b>	<b>Publics visés</b>	<b>Dates</b>	<b>Lieux</b>	<b>Coût du stage</b>	<b>Date butoir d'inscription</b>
17	Maîtriser et suivre la comptabilité d'une association <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacomptabiliteasso.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacomptabiliteasso.html</a>	Trésoriers et/ou professionnels des comités (20 personnes)	26-27 octobre 2016	Paris	300 €	26/09/2016
4	Découvrir et maîtriser le contexte politique sportif <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcdecouvrimaitrisercontextespolitiquesportifs.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcdecouvrimaitrisercontextespolitiquesportifs.html</a>	Élus et cadres UFOLEP (20 personnes)	Octobre/Novembre 2016 (2 jours)	Paris	150 €	
19	Les outils « Sport et biodiversité » à l'UFOLEP <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsportetbiodiversite.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsportetbiodiversite.html</a>	Tous publics : bénévoles et salariés déjà sensibilisés à la notion de développement durable (6 à 12 personnes)	9 novembre 2016	Paris	150 €	07/10/2016
20	Les logiques d'assurance spécifiques aux pratiques sportives <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcflogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcflogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html</a>	Délégués et cadres départementaux (20 personnes)	Novembre 2016 (2 jours)	Paris	300 €	
7	Maîtriser sa communication – Optimiser ses soutiens <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitrisersacommunication.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitrisersacommunication.html</a>	Élus et professionnels des comités (8 à 24 personnes)	Dernier trimestre 2016 <del>Mars 2016</del> (2 jours)	Paris	300 €	
8	Sport - Santé <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfsportsante.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfsportsante.html</a>	Élus, bénévoles et professionnels des comités (35 personnes)	Formation reportée 14 et 15 mars 2016	Paris	300 €	
15	Parkinson <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfparkinson.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfparkinson.html</a>	Professionnels / Élus / Bénévoles (animateurs – cadres...) (15 personnes)	Dernier trimestre 2016 Juin 2016 (2 jours)	Paris	300 €	

## VELO JEUNES – KID BIKE *et complément sur l'orientation* 14 au 16 octobre 2016

### Objectifs de formation

- Etre capable de concevoir un projet d'animation du « apprendre à faire du vélo - savoir rouler » sur mon territoire en partenariat avec les collectivités locales (politique de la ville, ...) et le réseau associatif ;
- Être capable d'élaborer un projet pédagogique pour l'animation d'une école de vélo/de plein air en club pour les publics « enfance - jeunesse » ; De l'initiation au vélo au perfectionnement technique en prenant en compte les caractéristiques des publics (petite enfance, enfance, jeunesse) ;
- Etre capable d'animer un réseau d'associations qui organisent l'activité « vélo jeunes » sur son territoire ;
- Être capable d'encadrer des séances / cycles Kid Bike vers une progression technique basée sur les fondamentaux du VTT.



### Éléments de contenus

Présentation du projet éducatif Vélo et orientation. Progression technique

Ingénierie de projet de promotion du « savoir rouler » et « savoir s'orienter » en direction des collectivités territoriales (coordonnateurs « enfance – jeunesse, temps d'activités périscolaires, ...)

Connaissance des publics concernés (enfants, jeunes)

- Illustrations et mises en situation pédagogique par niveau de pratique, compétence technique et thématique (orientation, trial, mécanique, prévention et sécurité, ...)
- Appropriation des outils techniques et pédagogiques

### Public visé

- animateurs vélo / sports nature,
- référents techniques et projet auprès du comité UFOLEP chargé de promouvoir les pratiques éducatives de mobilité à vélo et développer l'accueil des publics enfants et jeunes au sein du réseau associatif.

Durée	Effectif	Lieu
2 jours (du vendredi 14/10 à 14h au dimanche 16/10 à 14h)	6 minimum / 20 maximum	Base de Saint Quentin en Yvelines (78)

### Coût du stage

- Frais d'inscription : 80 €
- Frais de déplacement à la charge des comités / Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nat.
- Présentation des outils KID BIKE pour les comités UFOLEP : [Ici](#)

Lien Pour s'inscrire en Ligne : <http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fckidbike.html>

**POLE FORMATION**  
**stages**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**APE – SWISS BALL**  
**Le 10 septembre 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE - SWISS BALL</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Le 10 septembre 2016 (9h30/16h30) au CRJS d'Orléans (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017)</li> <li> Tout public</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	 Découvrir le renforcement musculaire avec un gros ballon
<b>Volume et Contenus de formation</b>	 6 heures
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes (papier, crayon)</li> <li> Tenue sportive (chaussures d'intérieur)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formateur</b>	Isabelle SABATIER
<b>Coût par stagiaire</b>	45 € (déjeuner inclus)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet :</p> <p><a href="http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php">http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</a></p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> 03 38 54 02 00</p> <p> <a href="mailto:ufole-usep-regional@wanadoo.fr">ufole-usep-regional@wanadoo.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>31 août 2016</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.ufolepcentre.org">www.ufolepcentre.org</a>)</li> <li> 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre »</li> <li> photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**BF 1 A spécifique – Marche nordique  
Les 2 et 3 juillet 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Marche nordique – BF1A spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 2 et 3 juillet 2016 au CRJS d'Orléans La Source (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être licencié UFOLEP (saison 2015/2016)</li> <li> Avoir 17 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>)</li> <li> Avoir validé une Période probatoire et avoir le tronc commun BF1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	 Devenir animateur marche nordique
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Technique et Pédagogie – Législation – Sécurité de la pratique Environnement</li> <li> Histoire – Maîtrise de la technique – Mise en situation pédagogique – Gestion de groupe</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Tenue de sport</li> </ul>
<b>Responsable administrative</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formateur</b>	Michel RENO
<b>Coût par stagiaire</b>	100 € (repas compris, sans hébergement) 130 € (repas et hébergement compris)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet :</p> <p><a href="http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php">http://www.ufolepcentre.org/InscriptionEnLigne/index.php</a></p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> <a href="mailto:ufolecentre@orange.fr">ufolecentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>15 juin 2016</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.ufolepcentre.org">www.ufolepcentre.org</a>)</li> <li> 1 chèque d'un montant de 100 € ou 130 € selon l'option choisie, libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Centre</i> »</li> <li> photocopie de la licence 2015-2016</li> </ul>

**SPORT ET SOCIÉTÉ**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**Retrouvez ci-dessous pour rappel  
le cahier des charges  
APPEL A PROJETS 2016 – ANCV  
AIDE AU DEPART EN VACANCES  
EN FAVEUR DES JEUNES  
AGES DE 16 A 25 ANS**



# APPEL À PROJETS 2016

AIDE

AU DEPART EN VACANCES

EN FAVEUR DES JEUNES

AGES DE 16 A 25 ANS



## QUI SONT LES PARTENAIRES DE CE DISPOSITIF ?

**L'UFOLEP** l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique a été créée en 1928 au sein de la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire, afin de répondre aux attentes d'une partie de ses adhérents.

1<sup>ère</sup> fédération sportive multisports affinitaire de France, l'UFOLEP présente une double identité et une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain, structurée autour de deux champs principaux "Sport Éducation" et "Sport et Société".

L'UFOLEP est une fédération agréée par le Ministère des Sports et membre du **Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)**.

Dans ce cadre l'UFOLEP met en place des actions visant à :

- Développer une offre de pratique sportive régulière de loisir ou compétitif en direction de tous les publics,
- Développer des projets d'éducation par le sport,
- Développer des projets d'insertion sociale et professionnelle par le sport,
- Contribuer à une meilleure prise en compte des thématiques de société par la pratique sportive (discrimination, racisme, laïcité, égalité, ...).

L'UFOLEP en chiffre c'est 400 000 licenciés, 10 000 associations, 123 comités régionaux et départementaux.

**L'ANCV** est un établissement public à caractère industriel et commercial, créé en 1982. Outil des politiques sociales du tourisme, l'ANCV assure une mission d'intérêt général "développer l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous et notamment des personnes les plus fragiles".

Pour ce faire, l'ANCV élabore et développe une offre globale, composée de produits et programmes spécifiques à vocation sociale, selon un modèle inédit qui positionne la performance économique au service des politiques sociales de l'État.

L'ANCV commercialise le chèque-vacances et le coupon sport auprès d'employeurs, comités d'entreprise, CAF et collectivités. Le chèque-vacances représente un volume d'émission de plus de 1,1 milliard d'euros en progression annuelle de plus de 6 %. Il bénéficie directement à plus de 3,5 millions de salariés, soit plus de 7 millions de personnes si l'on intègre l'ensemble des familles bénéficiaires.

Autonome financièrement, l'ANCV affecte la quasi-totalité de ses excédents de gestion au développement de programmes à vocation socio-éducative au bénéfice des personnes les plus modestes, en partenariat avec les acteurs sociaux qui s'appuient sur les vacances et les loisirs comme supports de politiques sociales (État, collectivités, associations nationales et locales à vocation socio-éducatives, médico-sociales et touristique ...) Elle permet ainsi, chaque année, le départ en vacances et la pratique de loisirs sportifs de près de 200 000 personnes.



## **UN PARTENARIAT CONJOINT ANCV / UFOLEP**

### **Cet appel à projets s'adresse aux**

- Comités UFOLEP départementaux et régionaux,
- Associations, clubs, amicales laïques affiliés à l'UFOLEP,
- Organismes à vocation éducative, socio-éducative, sociale, médico-sociale, de prévention spécialisée de statut associatif, public, parapublic, affiliés à l'UFOLEP (dispositif C3S),
- Organismes à vocation éducative, socio-éducative, sociale, médico-sociale de prévention spécialisée de statut associatif, public, parapublic, partenaires de l'UFOLEP (conventions locales, accords-cadres nationaux),
- Associations, structures, partenaires de l'UFOLEP (conventions locales, accords-cadres nationaux).

### **Objectifs**

- Favoriser le départ en vacances des jeunes de 16 à 25 ans qui en sont exclus,
- Encourager l'implication des jeunes dans des projets à vocation socio-éducative,
- Valoriser la mixité filles-garçons dans la réalisation des projets,
- Conforter les activités de plus long terme, axées sur les séjours et la découverte de nouveaux environnements, nouvelles activités,
- S'appuyer sur un dispositif d'aide au départ aux vacances pour mettre en place des actions d'insertion sociale et ou professionnelle (CQP, secourisme, service civique, Juniors Associations, etc...).

### **Qui peut en bénéficier ?**

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans résidants au sein d'un territoire couvert par la géographie prioritaire (ZUS et \ ou ZRR) ou dans une commune de moins de 2 000 habitants, n'étant jamais ou rarement partis en vacances,  
Et\ou
- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans encadrés par des structures ou associations partenaires de l'UFOLEP (conventions locales, accords-cadres nationaux).



## Pour quels projets ?

- Les projets individuels autonomes,
- Les projets individuels accompagnés,
- Les séjours sportifs organisés par l'UFOLEP, des structures affiliées ou partenaires de l'UFOLEP,
- Les projets d'une durée minimale de 4 jours,
- Les projets non-initiés au moment de leur présentation en commission d'attribution,
- Les projets dont le **coût journée par personne est plafonné à 100 €** (coût total du séjour / nombre de jeunes / nombre de jour),
- Dans le cas de départs encadrés concernant des mineurs, le projet devra répondre à la réglementation en vigueur.

Les projets de courts séjours (au moins une nuitée) seront considérés comme éligibles lorsqu'ils concernent des bénéficiaires dont la réalisation d'un séjour plus long apparaît peu faisable ; si une stratégie socio-éducative justifie la réduction de la durée minimale du séjour, les porteurs de projets doivent en préciser les raisons au sein du dossier d'inscription. Cette demande de dérogation sera examinée lors de la commission de sélection des projets qui étudiera tous les dossiers de demande.

### Préparation/accompagnement des projets de séjours :

- Encourager l'implication des jeunes dans des projets à vocation socio-éducative,
- permettre la découverte d'un nouvel environnement ou de nouvelles activités, développer la mobilité des vacanciers,
- favoriser l'acquisition ou le développement de savoir-faire en termes d'organisation de vacances, de compétences professionnelles ou d'autres compétences transférables (secourisme, junior association,....).

### Critères financiers :

- **Une aide de 215 €** par jeune pourra être attribuée. Le soutien financier ne pourra dépasser les 50 % du coût total du projet,
- Les projets bénéficiant de l'implication financière du service porteur du projet (coordination, aide au départ, financements complémentaires, participation des collectivités, institutions, projets ou événements supports...),
- Les projets garantissant une participation, même symbolique, des bénéficiaires.

**Les projets sont éligibles toute l'année 2016 dans la limite des moyens accordés par l'ANCV.**

### Sont exclus :

- les activités de loisirs de proximité (sans nuitée sur place).

**Cont@ct n°19 du 15 juin 2016**



## **Comment présenter un projet pour obtenir une demande d'aide financière ?**

Le dépôt des dossiers se fera à partir de la fiche projet UFOLEP- ANCV disponible en annexe.

### **Attention**

Vous devez conserver tous les justificatifs et factures attenants au projet. L'ANCV pourra exercer son droit de contrôle à posteriori pour une durée de 3 ans.

## **Qui contacter pour davantage d'informations sur l'appel à projets?**

- Pour toute question relative à cet appel à projets, contactez :

Adil EL OUADEHE  
[aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr)  
**DTNA Sport et Société**

- Pour les dépôts de dossiers, contactez :

Agathe VRIGNAUD  
[avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr)  
**Assistante au sein du pôle Sport et Société**

# Coup de sifflet contre les préjugés racistes



Le Ministère en charge des sports a lancé la campagne "coup de sifflet" pour lutter contre le racisme. Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des outils ministériels existants pour lutter contre les actes de racisme dans le milieu sportif.

1- [Entrée générale vers la rubrique éthique sportive du ministère](#)

2- [Entrée spécifique sur les pages dédiées à chaque acteur sportif: comment chaque acteur peut-il être, à son niveau, un "Citoyen du sport"?](#)

3- [Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport réalisé par le Ministère et notamment sur la lutte contre le racisme](#)

4 - [Un kit pédagogique « Différent mais tous pareils » un support pédagogique pour accompagner des séances de formation et/ou de sensibilisation sur ces problématiques de discriminations dans le sport et notamment sur la lutte contre le racisme](#)

5 - [La fiche « mieux connaître, mieux comprendre et mieux défendre l'éthique sportive » qui est une fiche de sensibilisation adressée aux fédérations et aux établissements publics nationaux chargés de la préparation des sportifs de haut niveau dont une fiche est dédiée à la lutte contre le racisme](#)

6- [Entrée spécifique vers la campagne #CoupDe Sifflet](#)

**Veillez trouver ci-dessous :**

**- le cahier des charges : DISPOSITIF UFOLEP – PSC1**

**EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES**

**ainsi que sa *fiche projet***

**- le cahier des charges : DISPOSITIF UFOLEP – CQP**

**EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES**

**ainsi que sa *fiche projet***

Les fiches sont à envoyer à : [avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr)

**CAHIER DES CHARGES DISPOSITIF UFOLEP – PSC1  
EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES**

L'UFOLEP défend un sport citoyen, un sport loisir et santé accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi, **l'UFOLEP propose l'accès au secourisme pour tous, notamment pour les publics les plus en difficultés et les territoires prioritaires.** Le secourisme revêt en France comme dans d'autres pays une dimension sociétale. Démarche civique, altruiste et solidaire, il vise à déléguer des tâches qui relèvent de la prévention dans le but de permettre, en attendant l'arrivée des secours organisés, la survie de la victime ou de minorer les conséquences d'une situation d'urgence.

Le secourisme est également une démarche de civisme actif. Il véhicule et diffuse des valeurs de solidarité et d'efficacité.

**PRESENTATION DU CAHIER DES CHARGES :**

○ **Le comité organisateur :**

- Le comité départemental organisateur aura pour mission de permettre au public issu des territoires prioritaires de participer à des sessions de formation au PSC1 et à des sessions de formation de formateurs PSC1.
- Assurer la promotion du dispositif au niveau local et dans les réseaux spécialisés, en s'appuyant sur le kit de communication national si nécessaire,
- Assurer l'accompagnement et le suivi nécessaire du public,
- Prévoir et assurer des financements complémentaires permettant au public de bénéficier de la formation, d'un suivi ou d'un accompagnement supplémentaire si cela s'avère nécessaire,
- Solliciter l'UFOLEP nationale et l'EPN (Equipe Pédagogique Nationale de Secourisme), pour tout accompagnement méthodologique, stratégique ou pédagogique.

○ **L'UFOLEP nationale :**

- Doter financièrement le comité organisateur de 30 € par personne formée, plafonnée à 1 000 personnes formées au niveau fédéral.
- Doter le comité organisateur d'un kit de communication incluant :
  - Affiche,
  - Flyer,
  - Spots vidéo,
  - Guide méthodologique « Quelle communication au niveau local ».
- Prendre en charge les déplacements, hébergements et restaurations des porteurs de projets au sein des comités ainsi que du public en cas de sollicitation de l'UFOLEP nationale.
- Organiser la communication nationale du dispositif dans les réseaux :
  - Politique de la ville,
  - Préfecture,
  - Insertion par l'emploi,

- Insertion par l'activité économique,
- Education populaire.
- Accompagner sur le plan méthodologique, stratégique et pédagogique les comités organisateurs,
- La prise en charge financière :
  - La Dotation financière en direction des comités ne pourra s'effectuer qu'après la remontée des listings faisant mention de (champs à remplir dans le logiciel de gestion PSC1) :
    - Nom,
    - Prénom,
    - Date de naissance,
    - Adresse complète
    - Le lien ci-dessous permet de savoir si la personne est issue d'un territoire prioritaire et si celui-ci est éligible :
- <https://sig.ville.gouv.fr/recherche-adresses-zus-zfu-quartiers-des-cucs>
- Toutes les sessions de formation mises en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016 seront éligibles au dispositif de dotation fédérale.

➤ **Pour toute demande d'information concernant l'accord cadre UFOLEP – CGET :**

**Adil EL OUADEHE :**

DTN Adjoint en charge du pôle sport et société

[aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr)

➤ **Pour toute demande d'information concernant le dispositif UFOLEP-PSC1 :**

**Laurence BRIEN :**

DTN Adjointe en charge du pôle Formation

[lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)

## Accord Cadre

### UFOLEP – Commissariat Générale à l'Égalité des Territoires

#### FICHE ACTION PSC1

COMITÉ REGIONAL :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL :

ASSOCIATION :

STRUCTURES :

#### Champs retenus (plusieurs champs possibles) :

- Organisation de modules de formation spécifiques PSC1 en direction du public issu des territoires relevant de la géographie prioritaire
- Intégration, dans des modules de formation PSC1 existants, de public issu des territoires relevant de la géographie prioritaire

#### Public cible :

Nombre

Sexe    F        M

Age

#### 1- Description du projet :



**CAHIER DES CHARGES DISPOSITIF UFOLEP – CQP  
EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES**

Les quartiers prioritaires se caractérisent par de fortes inégalités, particulièrement concernant le domaine de l'emploi. Le secteur du sport, fort du marché qu'il représente, de son développement et de l'attrait qu'il suscite notamment auprès des jeunes, doit jouer un rôle au bénéfice des publics et des territoires prioritaires. Particulièrement en ce qui concerne le champ des emplois relevant de l'animation sportive et de l'encadrement. **L'UFOLEP souhaite développer le dispositif du Certificat de Qualification Professionnel « Animateur de Loisir Sportif » en direction des publics issus des territoires relevant de la géographie prioritaire.** Ce dispositif aura pour vocation de permettre la découverte des métiers de l'animation sportive et de l'encadrement, et de contribuer à une insertion sociale et professionnelle durable.

L'UFOLEP met donc en place, dans cette optique, un dispositif d'accompagnement fédéral :

**PRESENTATION DU CAHIER DES CHARGES :**

- **Le comité organisateur :**
  - Le comité départemental ou régional organisateur aura pour mission de permettre au public issu des territoires prioritaires de participer à des sessions de formation au CQP ALS et / ou organiser des sessions spécifiques si nécessaire,
  - Assurer la promotion du dispositif au niveau local et dans les réseaux spécialisés, en s'appuyant sur le kit de communication national si nécessaire, afin de mobiliser le public,
  - Assurer l'accompagnement et le suivi nécessaire du public,
  - Identifier et assurer des financements complémentaires permettant au public de bénéficier de la formation, d'un suivi ou d'un accompagnement supplémentaire,
  - Solliciter l'UFOLEP nationale, si nécessaire, pour tout accompagnement méthodologique, stratégique ou pédagogique.
  
- **L'UFOLEP nationale :**
  - Doter financièrement le comité organisateur de 150 € par personne **formée (et non certifiée), plafonnée à 240 personnes formées au niveau fédéral.**
  - Doter le comité organisateur d'un kit de communication incluant :
    - Affiche,
    - Flyer,
    - Spots vidéo,
    - Guide méthodologique « Quelle communication au niveau local ? ».
  - Prendre en charge les déplacements, hébergements et restauration des porteurs de projets au sein des comités ainsi que du public en cas de sollicitation de l'UFOLEP nationale.

- Organiser la communication nationale du dispositif dans les réseaux :
  - Politique de la ville,
  - Préfecture,
  - Insertion par l'emploi,
  - Insertion par l'activité économique,
  - Education populaire.
- Accompagner sur le plan méthodologique, stratégique et pédagogique les comités organisateurs,
- La prise en charge financière :
  - La Dotation financière en direction des comités ne pourra s'effectuer qu'après la remontée des listings (via les PV excel des candidats présentés aux jurys pléniérs nationaux) faisant mention de :
    - Nom,
    - Prénom,
    - Date de naissance,
    - Adresse complète
    - Le lien ci-dessous permet de savoir si le jeune est issu d'un territoire prioritaire et si celui-ci est éligible :
- <https://sig.ville.gouv.fr/recherche-adresses-zus-zfu-quartiers-des-cucs>
  - Un projet peut être porté par un comité départemental, régional ou les deux si l'organisation locale le nécessite / le permet,
  - Tous les candidats présentés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016 seront éligibles au dispositif de dotation fédérale,
  - L'aide de l'UFOLEP nationale en direction des comités est plafonnée à une aide de 20 jeunes formés par comité organisateur.

- **Pour toute demande d'information concernant l'accord cadre UFOLEP – CGET :**

**Adil EL OUADEHE :**

DTN Adjoint en charge du pôle sport et société

[aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr)

- **Pour toute demande d'information concernant le dispositif UFOLEP-CQP-ALS :**

**Laurence BRIEN :**

DTN Adjointe en charge du pôle Formation

[lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)

**Accord Cadre  
UFOLEP – Commissariat Générale à l'Égalité des Territoires**

**FICHE ACTION CQP ALS**

**COMITÉ REGIONAL :**

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL :**

**ASSOCIATION :**

**STRUCTURES :**

**Champs retenus (plusieurs champs possibles) :**

Organisation de la formation CQP en direction du public spécifique issu des territoires relevant de la géographie prioritaire

Intégration du public issu des territoires relevant de la géographie prioritaire dans des formations CQP existantes

**Public cible :**

Nombre

Sexe    F        M

Age

**1- Description du projet :**





Dans le cadre du renouvellement du partenariat entre l'UFOLEP et le Collectif Éthique sur l'Étiquette, l'UFOLEP participe à la diffusion de la campagne :  
***"Anti-Jeu. Les sponsors laissent les travailleurs sur la touche"***

Cette campagne est basée **sur un rapport révélant les modèles économiques des principaux équipementiers sportifs** (Nike, Puma, Adidas) qui ne favorisent pas les conditions dans lesquelles évoluent les travailleurs : 0,6 centimes dévolus aux salaires des ouvriers de la confection pour la fabrication du maillot de l'équipe de l'Allemagne vendu 85 euros, doublement des dividendes de Nike en 10 ans...

**Le Collectif Ethique sur l'étiquette rassemble une vingtaine d'ONG, associations, syndicats et organisations de défense des consommateurs** engagés pour défendre les droits humains au travail dans le monde, et promouvoir un encadrement contraignant de l'activité des multinationales. Il est la branche française du réseau européen Clean clothes campaign.

➤ **LIEN VERS LE SITE** : <http://www.ethique-sur-etiquette.org/antijeu>

**SPORT ET EDUCATION**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

La C.N.S. communique les différentes dates de l'échéancier pour la :

**FINALE NATIONALE KART CROSS  
6 & 7 AOÛT 2016  
À LA LAUPIE (26)**

**Pour le 19 Juin :**

Chaque trophée départemental ou régional devra fournir :

1. La liste des passeports distribués par catégorie.
2. Les coordonnées du responsable du trophée<sup>1</sup> (Nom, adresse, téléphone fixe et portable, mail...) **pour le suivi en juillet et août.**

**Pour le 26 Juin :**

La C.N.S. Sports mécaniques auto adresse au responsable des trophées et aux délégués :

1. Le nombre de pilotes qualifiés par catégorie.
2. Le dossier de présentation de la finale nationale.
3. La feuille d'inscription individuelle (pilote et officiel).

**Pour le 11 Juillet :**

Chaque trophée départemental ou régional devra fournir :

1. Le classement définitif de son trophée par catégorie.
2. Une liste des pilotes intéressés pour participer à la finale nationale, ainsi qu'une liste de suppléants. La liste sera obligatoirement au format du « « fichier idéal » transmis par Daniel HEAULME en début de saison
3. La liste des officiels intéressés pour participer à la finale nationale. Le format fichier idéal devra également être respecté.

Chaque pilote, ou officiel devra renvoyer individuellement sa feuille d'inscription avant la date indiquée sur celle-ci.

**Toutes les informations réclamées ci-dessus devront être envoyées à :**

**Jean-Marie PINEAU**



**2 Route de Saint Sauveur**

**17540 NUAILLE D'AUNIS**



**jean-marie.pineau17@orange.fr**

Le responsable du trophée doit être la personne à contacter en cas de problème dans les classements ou pour d'éventuels repêchages.

La C.N.S. communique les différentes dates de l'échéancier pour la :

**FINALE NATIONALE POURSUITE SUR TERRE  
20 & 21 AOÛT 2016  
À MINZAC (24)**

**Pour le 26 juin :**

Chaque trophée départemental ou régional devra fournir :

1. La liste des passeports distribués par catégorie.
2. Les coordonnées du responsable du trophée<sup>1</sup> (Nom, adresse, téléphone fixe et portable, mail...) **pour le suivi en juillet et août.**

**Pour le 2 juillet :**

La C.N.S. Sports mécaniques auto adresse au responsable des trophées et aux délégués :

1. Le nombre de pilotes qualifiés par catégorie.
2. Le dossier de présentation de la finale nationale.
3. La feuille d'inscription individuelle (pilote et officiel).

**Pour le 23 juillet :**

Chaque trophée départemental ou régional devra fournir :

1. Le classement définitif de son trophée par catégorie.
2. Une liste des pilotes intéressés pour participer à la finale nationale, ainsi qu'une liste de suppléants. La liste sera obligatoirement au format du « « fichier idéal » transmis par Daniel HEAULME en début de saison
3. La liste des officiels intéressés pour participer à la finale nationale. Le format fichier idéal devra également être respecté (excel .xls)

Chaque pilote, ou officiel devra renvoyer individuellement sa feuille d'inscription avant la date indiquée sur celle-ci.

**Toutes les informations réclamées ci-dessus devront être envoyées à :**

**Daniel HÉAULME**  
 **8 Allée A Cité des Arbrisseaux**  
**59176 ECAILLON**  
 **ufolepauto@aol.com**

Le responsable du trophée doit être la personne à contacter en cas de problème dans les classements ou pour d'éventuels repêchages.

**La C.N.S. communique les différentes dates de l'échéancier pour la :**

**FINALE NATIONALE TRIAL 4X4  
10 & 11 SEPTEMBRE 2016  
À BOURGON (53)**

**Pour le 30 Juillet :**

Chaque trophée régional devra fournir :

1. Le classement provisoire du trophée.
2. Les coordonnées du responsable du trophée<sup>1</sup> (Nom, adresse, téléphone fixe et portable, mail...). **pour le suivi en août et septembre.**

**Pour le 13 Août :**

La C.N.S. Sports mécaniques auto adresse au responsable des trophées et aux délégués :

1. Le nombre de pilotes qualifiés par catégorie.
2. Le dossier de présentation de la finale nationale.
3. La feuille d'inscription individuelle (pilote et officiel).

**Pour le 27 Août :**

Chaque trophée régional devra fournir :

1. Le classement définitif de son trophée par catégorie.
2. Une liste des pilotes intéressés pour participer à la finale nationale, ainsi qu'une liste de suppléants.
3. La liste des officiels intéressés pour participer à la finale nationale.

Chaque pilote (qualifié et suppléant), ou officiel devra renvoyer individuellement sa feuille d'inscription avant la date indiquée sur celle-ci.

**Toutes les informations réclamées ci-dessus devront être envoyées à :**

**Jean Pol DENIS**  
 **17, Route Nationale**  
**08160 DOM LE MESNIL**  
 **jjpdenis@aol.com**

Le responsable du trophée doit être la personne à contacter en cas de problème dans les classements ou pour d'éventuels repêchages.

# R A P P E L S

## CONCORDANCE DES ANNÉES D'ÂGE POUR LA SAISON SPORTIVE 2016 – 2017\*

Afin qu'il n'y ait pas de confusion dans le respect de la règle :

**« l'année de référence est l'année civile qui comprend  
le début officiel de la saison sportive : pour 2016 – 2017,  
le 1<sup>er</sup> septembre 2016 »**

Les années de naissance correspondent à la tranche d'âge :

Licences	Années d'âge		
<b>(Cf. tarifs affiliations/ adhésions sur le site national Internet)</b>	2006 – 2007	9 - 10 ans	<b>Applicable pour toutes les épreuves nationales et lors de la rédaction de documents.</b>
	2004 – 2005	11 - 12 ans	
	2002 – 2003	13 - 14 ans	
	2000 – 2001	15 - 16 ans	
	1998 – 1999	17 - 18 ans	
	1997 et avant	19 ans et plus	
	*1976 et avant	40 ans et plus	
<p>Par décision du Comité Directeur de juin 2002 (cf. Règlements Administratifs &amp; Sportifs), <b>nous n'utilisons plus les « appellations » Poussins, Benjamins, ... qui sont à proscrire dans tout document.</b> Les CNS (ou départements) doivent indiquer <b>les âges ou années d'âge correspondants</b> dans tous les documents « nationaux » diffusés.</p> <p>* Quand il n'y a pas de « catégorie spécifique » les adultes de « 40 ans et plus » participent avec ceux de « 19 ans et plus ». C'est le cas du Tir, par exemple, activité à laquelle peuvent participer les « anciens » sans qu'il y ait systématiquement des classements spécifiques.</p> <p><b>ATTENTION : pour certaines activités, les catégories sont différentes (cf. règlement spécifique) !</b></p>			<p>Consulter le site national Internet et/ou les circulaires d'organisation.</p>

\* Les activités cyclistes ont des catégories d'âges particulières, prière de consulter le tableau saison 2017 en ligne sur [www.ufolep-cyclisme.org](http://www.ufolep-cyclisme.org) (option de menu "DOCS-REGLEMENT").



Le Critérium National des Disciplines Nouvelles se déroulera les 18 & 19 juin 2016 à Mauperthuis Faremoutiers (77).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Lci](#)



Le Championnat National Été Tir Sportif se déroulera les 24 au 26 juin 2016 à Arques (62).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Lci](#)



Le Rassemblement **Jeunes de Tir à l'Arc et le Rassemblement Sarbacane** se dérouleront les 2 & 3 juillet à Château Arnoux (04).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Lci](#)



**Le Championnat National d'Athlétisme Été** se déroulera les 25 & 26 juin 2016 au stade de Beaublanc (87).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Lci](#)

→ **Feuille d'engagement challenge équipes 2016** : [Lci](#)

→ **Feuille d'engagement challenge équipes mixte 2016** : [Lci](#)

→ **Feuille d'engagement individuels 2016** : [Lci](#)

→ Fiche officiels 2016 : [Lci](#)

→ Règlement piste 2016 : [Lci](#)



Le Critérium National des Boules Lyonnaises se déroulera les 2 & 3 juillet 2016 à Mably Roanne (42).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Lci](#)

→ Les fiches à remplir : [Lci](#)

→ Le règlement du national : [Lci](#)



Le Championnat national de Pétanque se déroulera les 2 & 3 juillet 2016 à Argentan (61).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Lci](#)



Le Critérium National de Twirling Bâton se déroulera les 2 & 3 juillet 2016 à Salaise sur Sanne (38).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Lci](#)

→ Fiches à remplir : [Lci](#)



Le STF se déroulera les 13 & 14 août 2016 à Crozant (23).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Lci](#)

# INSCRIPTION DES EQUIPES EN COUPES NATIONALES GAUTHIER ET CALENDRIER DES OPERATIONS

La Commission Nationale de Football organise une Coupe Nationale à 11 dénommée

## « Coupe Henri Gauthier »

Cette compétition se déroule en 2 phases :

- ✚ **Une phase qualificative** (départementale, interdépartementale, régionale et/ou interrégionale)
- ✚ **Une phase finale** à partir des 1/8<sup>ème</sup>, ou des 1/4 en fonction du nombre d'équipes engagées.

A noter qu'une équipe éliminée lors du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ... tour est automatiquement reversée en **Coupe Delarbre** lors de la phase qualificative.

**Courant juin et au plus tard le 15 juillet :** Diffusion par les délégations départementales des imprimés ci joints aux clubs susceptibles d'être concernés.

**Avant le 31 juillet :** Retour dans les départements des fiches d'inscription accompagnées d'un chèque de 56,00 € à l'ordre du Comité Départemental.

**Avant le 15 août :** Envoi à M. André COUPLÉ les fiches d'inscription avec avis du Comité Départemental accompagnées d'un chèque du Comité Départemental à l'ordre de l'UFOLEP Nationale.

Renseignements complémentaires si nécessaire auprès des membres de la Commission Nationale.

**Début septembre :** Tirage au sort de la coupe Gauthier.

**Monsieur André COUPLÉ  
630, rue Léopold DUSART  
59590 RAISMES  
Tél et Fax : 03 27 36 74 34  
Portable : 06 33 15 33 72  
Mail : [andre.couplet@wanadoo.fr](mailto:andre.couplet@wanadoo.fr)**

**FEUILLE D'ENGAGEMENT  
FOOT À 11  
COUPE NATIONALE GAUTHIER**

***A remplir en 3 exemplaires et à adresser au responsable départemental - avant le 31 juillet.***

Comité Départemental : .....

Nom de l'Association : .....

N° d'affiliation à l'UFOLEP : .....

Nom du Responsable (majuscules) : .....

Adresse : .....

N° Téléphone : .....portable : .....

Email (vivement souhaité) : .....

Etes-vous affilié à une autre Fédération : <sup>(1)</sup>

Oui (laquelle) : .....  Non

Couleur de l'association :

Maillot 1 : .....

Maillot 2 : .....

Adresse du terrain : .....

Y a-t-il une main courante ? : <sup>(1)</sup>

Oui

Non

Nature du Sol : <sup>(1)</sup>

Herbe naturelle

Synthétique

Je soussigné, Président de .....déclare avoir pris connaissance du règlement de la Coupe Nationale de Football à 11 UFOLEP, ainsi que la réglementation générale et financière, et engage mon association dans cette compétition.

Le droit d'engagement est versé ce même jour au trésorier du Comité Départemental UFOLEP.

A .....le ..... (Cachet du club) (Cachet du Comité Départemental)

Signature :

Avis du Délégué Départemental :

(1) cocher la case nécessaire

## RESULTATS GRS EQUIPES & FESTIVAL 2016



**V**ous trouverez en lien hypertexte, ci-dessous, les résultats du Championnat National GRS Équipes et Festival qui s'est déroulé les 4 & 5 juin 2016 à Vaulx en Vélin (69) :

[A télécharger](#)

**CULTURE SPORTIVE**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**Pour toujours plus de culture sportive...**

- **Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #77** du 3 juin 2016 :  
<http://urlz.fr/3GKj>
- **Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #78** du 10 juin 2016 :  
<http://urlz.fr/3J7c>
- **Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #79** du 16 juin 2016 :  
<http://urlz.fr/3K0x>